

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 75 (1983)  
**Heft:** 7-8

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.03.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **Facettes de l'OIT**

Comment rendre compte de la richesse et de la complexité d'une organisation vieille de plus de 60 ans, dont chaque délégation nationale est triple (le gouvernement, les travailleurs et les employeurs étant représentés de façon autonome) et dont la «spécialité» est si vaste qu'il n'y a pour ainsi dire aucun domaine d'activité humaine qui ne soit concerné? Comment rendre compte de l'intérêt de ce «machin», et notamment de l'importance qu'il revêt pour les travailleurs?

Dans ce numéro de la Revue syndicale, consacré exclusivement à l'OIT, nous avons choisi une approche ponctuelle, et mis en relief, plus particulièrement, ce qui touche directement la Suisse.

L'article d'Alexandre Berenstein, professeur et ancien juge fédéral, analyse l'attitude de notre gouvernement et de notre parlement face aux instruments (conventions internationales et recommandations) élaborés par les Conférences internationales du travail. Albert Heyer, fort de sa longue pratique de l'OIT aux côtés des travailleurs, trace un portrait de l'organisation et rappelle ses liens avec les syndicalistes suisses.

Une présentation générale de la Conférence de juin 1983 précède les rapports des collègues Carron (FOBB) et Walder (USL), membres de la délégation des travailleurs.

Le portrait d'Albert Thomas, par Théodore Beregi, est une confirmation du rôle que les syndicats ont joué dans le développement du BIT.

La Revue syndicale